

# INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2020/2021



École maternelle  
Pour les enfants nés en 2017

**Du 24 février au 27 mars 2020**

du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h - **Fermé le jeudi après-midi**

**Annexe Belledonne - Service accueil vie scolaire et loisirs**

44 avenue Benoît Frachon - Saint-Martin-d'Hères



- Se munir \* : - d'une pièce d'identité du parent qui inscrit  
- du livret de famille ou d'une copie intégrale de l'acte de naissance de l'enfant  
- d'un justificatif de domicile datant de moins de trois mois  
- des justificatifs de l'exercice de l'autorité parentale selon la situation

*Seuls les parents ou les détenteurs de l'autorité parentale sont habilités à inscrire l'enfant.*

**Pour les enfants nés en 2018** (de janvier à juin)

possibilité d'une pré-inscription dans les écoles suivantes :  
Henri Barbusse, Jeanne Labourbe, Joliot-Curie, Paul Langevin, Voltaire.



\* Les documents présentés doivent être en langue française. Vous pouvez faire traduire vos documents auprès de l'ADATE,  
96 rue de Stalingrad, 38100 Grenoble - Tél. 04 58 17 64 86.